

2.1/ PROGRAMME DE FORMATION Boîte Auto

A/ Evaluation initiale

L'évaluation de départ permettra de vous conseiller et de vous proposer un parcours de formation adapté à vos connaissances et capacités.

B/ Formation théorique

La formation porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite en présence d'un enseignant ou via Internet sur la plate forme d'un éditeur professionnel.

☐ La formation théorique porte sur 10 nouveaux thèmes organisés en 9 familles :

- ✓ La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- ✓ Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- ✓ La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- √ Les autres usagers (partage de la route)
- ✓ Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- ✓ Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- ✓ Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- ✓ La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- ✓ La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- ✓ L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

SIRET: 901 528 554 00016 Agrément préfectoral : E 18 974 0001 0 Code APE: 8553Z

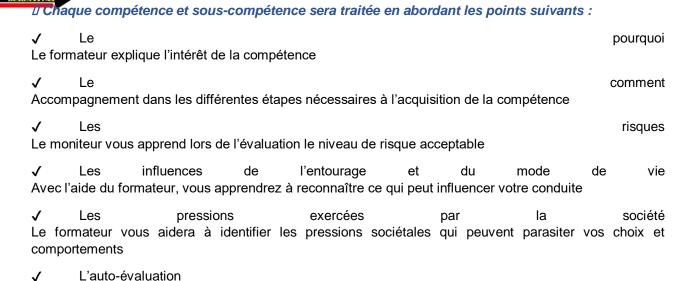


C/ Formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

☐ Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)	 Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boîte de vitesses automatique Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)	 Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille, en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)	 Évaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation pratique sur tous les types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite



D/ Suivi pédagogique et bilan de compétences

Vous ferez le point sur ce que vous venez d'apprendre

La formation s'articule autour du résultat de l'évaluation initiale de chaque apprenant. Ses résultats font l'objet d'un traitement statistique et sont mis à disposition du public ainsi que des services d'éducation routière.

Chaque élève se voit désigner un « formateur référent », dont le nom figure sur la fiche de suivi et sur les différents

Le référent assure le suivi de l'intégralité de la progression pédagogique et de ses différents moments d'évaluation. Il se tient à la disposition de l'élève, des tuteurs ou mandataires pour entendre leurs questions et apporter les solutions à leurs éventuels problèmes, mais également pour les informer sur l'avancement de la formation de l'élève.

Des bilans de compétences permettront de contrôler l'acquisition des compétences requises au regard des critères prévus au REMC, et des exigences de l'examen de conduite.

Le résultat de ce bilan donne lieu à un compte rendu oral et écrit consultable au prescripteur, bénéficiaire et tuteur.

En cas de réussite, l'élève sera présenté à l'examen pratique du permis de conduire.

En cas d'insuffisance, le compte rendu comportera une proposition de complément de formation indiquant les objectifs à atteindre ainsi que le volume de formation recommandé.

Un nouveau bilan sera effectué, à l'issue de ce volume d'heures, afin de constater la progression de l'apprenant et d'envisager ou non une présentation à l'examen pratique.

SIRET: 901 528 554 00016 Agrément préfectoral : E 18 974 0001 0 Code APE: 8553Z